

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE  
RUE CHANZY  
59260 LEZENNES

## TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	1	1	0	1

**Adresse d'intervention :**  
**LEROY MERLIN FRANCE**  
**CHE DES POIRIERS**  
**DEPARTEMENTALE 915**  
**95520 OSNY**

**Mission réalisée le 07/10/22**

Date de vérification précédente : 07/10/22  
Périodicite : 12 mois / Prochaine vérification : 10/23

Références SOCOTEC :

**N° du rapport : 984Q0/22/10966**

**Date du rapport : 10/10/2022**

N° d'affaire : 1908N11P0000002/1044

Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 23 - OSNY (95) - Vérificatio

N° intervention : N11P0220900000000453

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - TM111486

**Agence Équipements Montigny-le-Bret**

Pôle Eqts IDF - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 5 Place des frères Montgolfier - 78180 GUYANCOURT

Tél. : (+33)1.30.12.87.54

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siège social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M COLIN Richard

Nombre de pages : 7



Accréditation  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur  
www.cofrac.fr

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
MP ASCENSEURS	Installation d'ascenseur	RESERVE			07/10/22	0			3
	Ascenseur		2894.09.08	A954008 / MC DROIT	07/10/22	6		Oui	3
	Ascenseur		2893.09.08	A954009 / MC GAUCHE	07/10/22	3		Oui	3

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. GRECOURT.

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : Absence d'accompagnement

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

# VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

## 1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/RESERVE)

### 1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	Ascenseur de personnes
Installateur	HYDRONORD
Année d'installation	2008
Constructeur	HYDRONORD
Mainteneur	MP ASCENSEURS
Localisation	RESERVE
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui

#### 1.1.1. Ascenseur (2894.09.08/A954008 /MC DROIT)

Identification de l'ascenseur	2894.09.08
Libellé client	A954008 /MC DROIT
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	6500
Nombre de personnes	86
Type de suspension	Câble
Enregistrement dispensant du contrôle de fonctionnement du dispositif " parachute "	Essai réalisé par la société de maintenance le 24/05/2022 notifié sur le carnet de maintenance.

#### 1.1.2. Ascenseur (2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)

Identification de l'ascenseur	2893.09.08
Libellé client	A954009 /MC GAUCHE
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	6500
Nombre de personnes	86
Type de suspension	Câble
Enregistrement dispensant du contrôle de fonctionnement du dispositif " parachute "	Essai réalisé par la société de maintenance le 24/05/2022 notifié sur le carnet de maintenance.

## 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

### 1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (2894.09.08/A954008 /MC DROIT)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	4
Habitacle (Cabine) / Eclairage cabine	Colmpléter l'éclairage cabine	5
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Absence de dispositif de secours en cabine Installer un dispositif de secours.	6

Éléments vérifiés	Observations	N°
Habitacle (Cabine) / Organes de commande et de signalisation en cabine	Assurer le fonctionnement de l'indicateur de niveau en cabine.	7
Cuvette / Accès à la cuvette	Supprimer l'eau stagnante en cuvette.	8
Paliers et portes palières / Éléments constitutifs	Assurer la fermeture de la porte seule par gravité après une ouverture manuelle sur la porte du -1 (vantail de droit)	9

### 1.2.2. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)

Nous vous recommandons la mise à l'arrêt de l'appareil.

Éléments vérifiés	Observations	N°
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Fiche signalétique	Fiche signalétique absente. Assurer la disponibilité de la fiche signalétique (synthèse de l'étude de sécurité spécifique à l'installation).	1
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle est inopérant. Remettre en état de fonctionnement le dispositif de demande de secours situé dans l'habitacle.	2
Habitacle (Cabine) / Organes de commande et de signalisation en cabine	Assurer le fonctionnement de l'indicateur de niveau en cabine.	3

### 1.3. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Type d'équipement	Identification de l'installation (Numéro)	Éléments non vérifiés	En raison de :
Installation d'ascenseur	(2894.09.08/A954008 /MC DROIT)	Habitacle (Cabine) / Eclairage de secours dans la cabine	Absence d'accompagnement de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)	Habitacle (Cabine) / Eclairage de secours dans la cabine	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2894.09.08/A954008 /MC DROIT)	Dispositifs de sécurité / Fonction "limiteur de vitesse"	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)	Dispositifs de sécurité / Fonction "limiteur de vitesse"	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2894.09.08/A954008 /MC DROIT)	Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)	Dispositifs de sécurité / Dispositifs hors course de sécurité et extra course	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2894.09.08/A954008 /MC DROIT)	Toit cabine, guidage, gaines, suspension	Absence de la société de maintenance.
Installation d'ascenseur	(2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE)	Toit cabine, guidage, gaines, suspension	Absence de la société de maintenance.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation complémentaire de cette mission.

**Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s**

**Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission**

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence\* ci-dessous, a été vérifié.

<b>1</b>	<b>DOCUMENTS</b>
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
<b>2</b>	<b>Gaine</b>
2.1	Éléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Éléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
<b>3</b>	<b>Local des machines</b>
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
<b>4</b>	<b>Paliers</b>
4.1	Organes de service et de signalisation
<b>5</b>	<b>Portes paliers</b>
5.1	Éléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
<b>6</b>	<b>Habitable</b>
6.1	Éléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

\* Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.

\*\* Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

## ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP ASCENSEURS	Ascenseur	RESERVE	2894.09.08	A954008 /MC DROIT	07/10/22

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M COLIN Richard**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (2894.09.08/A954008 /MC DROIT), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
MP ASCENSEURS	Ascenseur	RESERVE	2893.09.08	A954009 / MC GAUCHE	07/10/22

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
réalisée par M COLIN Richard  
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (2893.09.08/A954009 /MC GAUCHE), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.